

Compte rendu du conseil d'école du 15 Octobre 2019

Présents : Cocher si présents

Enseignants		Parents d'élèves Titulaires		Périscolaire		MAIRES ET ELUS	
M. Crignier	X	Mme Guilbert	X	Mme Delique	X	M. Teinielle (Maire)	X
Mme Dugrosprez	X	Mme Smessaert	X			Mme Longfils (1 ^{ère} Adjointe)	
Mme Dausse	X	Mme Hooock	X	DDEN			
Mme Mariage	X	Mme Georges					
Mme Boussois	X	Mme Richard		Rased			
Mme Drouart (décharge administrative)							
				IEN			

Autres présents (parents suppléants ...)

- Mme BRAYS, Mme Wagner, Mme THIBAUT

-

Absents excusés :

- Mme Drouart, Mme Georges, Mme Longfils, Mme Narese, D.D.E.N, membres du Rased et de la circonscription.

Rappel de l'ordre du jour de la réunion :

- Tour de table de présentation des membres suite aux changements dans l'équipe enseignante et aux résultats des dernières élections de parents.
- Bilan de rentrée à la fin de la 1^{ère} période :
 - a. Evolution des effectifs et répartitions par classe.
 - b. Règlement intérieur de l'école. Relecture pour modifications éventuelles et vote.
 - c. Nouveau projet E.P.S. Présentation des activités retenues.
 - d. Mise à jour du PPMS et exercices de sécurité (PPMS et Incendie).
 - e. Point coopérative scolaire.
- Présentation des évaluations diagnostiques CP et CE1.
- Gestion de la difficulté scolaire.
- Organisation des activités pédagogiques complémentaires.
- Projets pédagogiques des classes, de cycles (EPS, piscine, sorties, interventions, projets spécifiques...).

Déroulé de réunion point par point.

- Tour de table de présentation des membres suite aux changements dans l'équipe enseignante
Nouvelle enseignante : Mme Boussois nommée à la rentrée sur la 2^{ème} classe de maternelle

- Points supplémentaires non annoncés à l'ordre du jour : classe de découverte et dotation ordinateurs :

Pour les CM du 17 au 21 juin 2019 : bilan du séjour très positif, cadre, objectifs visés (sensibilisation des enfants à l'environnement, ...) animateurs compétents. Les différentes subventions ont permis de minimiser la participation des familles. Tous les élèves ont eu la possibilité de partir. Monsieur Crignier est d'accord pour renouveler, dans la mesure du possible, un projet similaire.

Dotation d'ordinateurs par la municipalité : La mairie a validé en fin d'année scolaire la demande de renouvellement des ordinateurs des enseignants. Remerciements de la part de l'équipe qui dispose maintenant d'un matériel performant. Reste à configurer la connexion avec les TBI. (Problème de pilotes). Voir avec l'ancien Directeur s'il connaît l'endroit où les manuels ont été rangés. Voir, Picardie en ligne, Monsieur Roca, à la Communauté de Commune s'ils peuvent intervenir.

- Résultats des dernières élections de parents.

M.Crignier rappelle les résultats des élections du 11 octobre 2019 ainsi que le taux de participation au scrutin : 37.72% (39.8% l'an dernier). Les parents élus soulignent la difficulté à trouver des parents souhaitant s'investir dans ce rôle.

Liste présentée par	Titulaires	Suppléants
Mme GUILBERT	Emilie GUILBERT Julie SMESSAERT Charlotte HOOCK Florence GEORGES Stéphanie RICHARD	Emily BRAYS Sophie Wagner Marie THIBAUT Sonia NARESE

- Bilan de rentrée à la fin de la 1^{ère} période :

a. Evolution des effectifs et répartitions par classe.

A ce jour, nous comptons 123 élèves. Une dernière inscription a eu lieu ce lundi en MS.
La répartition par classe est la suivante :

	2016	2015	2014		2013	2012	2011	2010	2009	
	PS	MS	GS		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
2018 19	14	12	19		15	16	15	10	16	117
Passage		14	12		18	15	16	15	10	
Maintien			1							
Arrivées	18	1			1	2	1	1		
Total R19	18	15	13	0	19	17	17	16	10	125
Mme Mariage	9	8	6							23
Mme Boussois	9	8	7							24
Mme Dausse					17	8				25
Mme Dugrosprez						10	15			25
M.Crignier								16	10	26
Total	18	16	13	0	17	18	15	16	10	123
Vérif.		47		0			76			123
Moyenne par classe										24,6

b. Règlement intérieur de l'école. Relecture pour modifications éventuelles et vote.

Le nouveau règlement intérieur de l'école est établi sur le modèle du règlement type départemental de l'Oise. Il intègre les derniers textes et références au code de l'éducation.

Les derniers articles concernant l'instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans et les aménagements de sieste ont été ajoutés.

Monsieur le Directeur rappelle que le téléphone portable est interdit pour les élèves, y compris les élèves de cycle 3.

L'utilisation de la structure de jeu de la « cour maternelle » est évoquée : utilisation non autorisée lors des temps de sortie ou d'accueil en raison du risque d'accident sans réelle surveillance. Responsabilité des enseignants non engagée sur ces temps.

Un article sur l'utilisation de vélo par les enfants pour venir à l'école a été également ajouté.

Un message spécifique sera diffusé à l'ensemble des familles à ce sujet.

Voir avec l'OCCE pour les conditions de responsabilité en cas d'accident.

L'interdiction de fumer ou vapoter dans l'enceinte de l'école est rappelée également.

Le conseil valide les modifications apportées.

La diffusion aux familles du nouveau règlement intérieur se fera par le biais du blog de l'école. Un exemplaire « papier » sera proposé en cas d'impossibilité d'accéder à internet.

c. Nouveau projet E.P.S. Présentation des activités retenues et nouvelle procédure d'agrément des parents accompagnateurs bénévoles. Approbation du projet.

Du fait de la présence d'un intervenant pour les classes élémentaires (CP à CM2), les activités sportives font l'objet d'un projet E.P.S. qui est validé par la circonscription. Les activités sont programmées par classe pour l'année. Les activités retenues : CP CE1 athlétisme, vélo, natation, gymnastique, jeux d'opposition et collectif, initiation rugby. CE1 CE2 Athlétisme, orientation, gymnastique, jeu de raquettes badminton, rugby. CM1 CM2 Athlétisme, orientation, accro-gym, gymnastique, jeu de raquettes.

Cette année en complément des activités prévues, les élèves du CP au CM2 ont participé au projet « Mets tes baskets et bats la maladie » en soutien à l'Association ELA. La participation sera renouvelée l'année prochaine.

M. Crignier rappelle que les modalités d'agrément des parents bénévoles pour les activités sportives ont changé. Les délais de validation sont beaucoup plus longs (interrogation du casier judiciaire) et peuvent impacter le déroulement de certaines activités nécessitant un encadrement particulier. Afin d'anticiper les besoins, prévoir de faire des demandes d'agrément en fin d'année pour tous les parents qui envisagent de participer aux activités de l'année suivante. Cette démarche avait été faite dès le mois de mai 2019. Il reste cependant difficile de mobiliser les parents qui ne sont pas forcément disponibles.

d. Mise à jour du PPMS et exercices de sécurité (PPMS et Incendie).

Mise à jour du PPMS faite (liste des élèves, enseignants ...)

M. Crignier rappelle les obligations en matière d'exercices de sécurité : deux exercices PPMS à mettre en place, un confinement et un exercice intrusion (si possible avec la collaboration de la gendarmerie).

Comme tous les ans une information sera diffusée aux familles en ce qui concerne le signal d'alerte du PPMS.

Pour l'incendie, deux exercices d'évacuation sont à réaliser sur l'année. Le premier a été réalisé sans difficulté particulière fin septembre.

Modification du lieu de confinement pour les risques naturels ; chaque classe restera sur place pour éviter tout déplacement extérieur pour rejoindre l'ancien lieu de confinement (bâtiment maternel). Une vérification du matériel PPMS sera nécessaire pour chaque classe.

e. Point coopérative scolaire.

Le marché d'automne a rapporté près de 500€ contre 300€ l'année dernière. Bonne participation des familles. Peu de vente de boissons, revoir la disposition des tables pour un accès facilité aux différents stands (nourriture, boissons, fruits, légumes).

Les dons à la coopérative scolaire et les réservations de calendriers viennent en complément et permettent un solde disponible de 2473,25€.

f. Présentation des évaluations diagnostiques CP et CE1.

Meilleurs retours quant à la facilité d'utilisation des exercices et livrets. CP CE1 : 2 élèves à besoin, CE1 CE2 : pas d'enfant en besoin, quelques enfants fragiles. Rappel des points négatifs

du type d'évaluation (QCM) qui ne représente pas toujours la réalité du point de vue des compétences.

g. Gestion de la difficulté scolaire. Organisation des activités pédagogiques complémentaires.

Mise en place des APC en prenant en compte les résultats des évaluations nationales et des difficultés constatées. La priorité de travail est donnée à la lecture et au langage.

Les séances ont commencé dès la 3^{ème} semaine de septembre.

Les maternelles seront aussi concernées par les APC mais plus tard dans l'année. Les enseignantes de maternelle prennent en charge pour l'instant des élèves d'élémentaire. Forte orientation vers la maîtrise de la lecture qui est un axe fort à travailler. Rappel des modalités de fonctionnement.

Rencontre avec le RASED pour faire le point sur les élèves à besoins particuliers observés par les enseignants. En principe, le Rased intervient à l'école à la demande des enseignants pour un soutien spécialisé sur le temps de classe en travaillant en individuel ou par petits groupes. Les interventions se font selon un ordre de priorité.

La psychologue scolaire intervient pour réaliser des bilans de compétences avec les élèves pour envisager les meilleures solutions. L'intervention du Rased et de la psychologue scolaire se fait avec l'autorisation des parents. La psychologue scolaire intervient le 4 novembre pour faire un point. Intervention également de la PMI pour les élèves de MS.

h. Projets et sorties scolaires

- Ecole et cinéma, l'ensemble des classes est inscrit au projet afin de bénéficier d'une projection par trimestre.
- Demande de réservation au théâtre du Beauvaisis mais pas encore de retour pour les deux classes de maternelle.
- Proposition de spectacles au centre Jules Verne de Breteuil pour les 5 classes. Calendrier à définir.
- L'association « Picardie Lait » doit venir dans notre école pour des animations, des dates ont été proposées : 10/01 et 23/01
- Spectacle de l'association le 10 décembre, Les savants fous mater/CP à 9h et à 10h30 CE/CM, (compter 1h). Voir contact s'il est possible de se procurer un descriptif.
- 26 novembre, ciné danse pour les maternelle et CP avec le ciné rural. Travail pédagogique en amont possible.
- Photo de classe 28 novembre, nouveau photographe, une info passera dans les cahiers de liaison.

Questions diverses :

Madame Dausse indique qu'elle a des guêpes dans sa classe régulièrement, et suspecte la présence d'un nid. M. Teinielle fera vérifier par les agents municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h08.

*Le secrétaire,
Mme BOUSSOIS*

*Le président,
M.CRIGNIER*